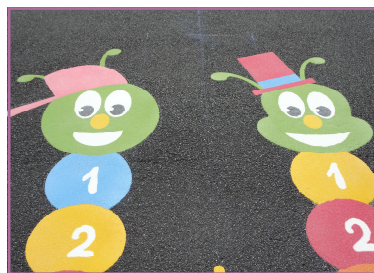


RENTÉE DES CLASSES A L'ÉCOLE DES VIGNES



161 enfants ont fait leur rentrée scolaire à l'école des vignes de Distré. Ils sont répartis dans 6 classes.

Classe de Mme Lamandé: 16 CM2,
 Classe de Mme Sabuco: 24 CM1 et 3 CE2,
 Classe de Mme Lubrano: 15 CE2 et 12CE1,
 Classe de Mme Cochonneau: 26 CP,
 Classe de Mme Werkmeister, aidée de Florence Grellier : 17 GS et 7 CE1,
 Classe de Mme Bouyer, aidée d'Alexandra Morisset : 18 MS et 13 PS.
 M. Blin enseigne le mardi dans celle de Mme Lamandé et le lundi chez Mme Bouyer

2017 a été une rentrée riche en couleur grâce à l'Association de Parents d'Elèves et à la Mairie qui se sont associées pour financer la mise en place de jeux très colorés dans les 2 cours de récréation.



RETOUR A LA SEMAINE DE 4 JOURS

L'enquête sur les rythmes scolaires faite auprès des familles de l'école des Vignes a mis en évidence que 75.5 % des familles souhaitaient la mise en place des rythmes scolaires sur 8 demi-journées (sans école le mercredi matin) ». (97 % des familles ont répondu à l'enquête.) Le conseil d'école et le conseil municipal ayant validé cette décision le Directeur académique des services de l'Education Nationale a accepté cette nouvelle organisation sur 4 jours.

Monsieur le Maire a rencontré dès le mercredi 5 juillet, 18 des familles qui ont voté NON à cette enquête afin d'étudier avec eux les soucis que cette modification pourrait entraîner.

Suite à cette réunion, la Commune a décidé de mettre en place un service de garderie, le mercredi durant la période scolaire.



Eveil culturel: un budget spécifique avait été alloué par la commune dans le cadre de la mise en place des rythmes scolaires, pour réaliser des projets à dominante artistique ou culturelle, sur le temps scolaire, pour tous les enfants de l'école. Malgré le retour à la semaine de 4 jours, le Conseil municipal a décidé de reconduire cette action à la condition de l'indexer sur les dotations de l'Etat. **Le thème choisi pour l'année 2017/2018 sera « la nature ».**

Voici les modalités pratiques de l'Accueil Communal du mercredi:

- Les horaires d'ouverture sont de 7h15 à 18h30 ;
- Les enfants doivent obligatoirement être scolarisés à l'école des Vignes de Distré.
- La direction de cet accueil communal du mercredi est assurée par AFRIEJ avec le personnel communal mis à disposition.
- Les enfants peuvent être récupérés le midi jusqu'à 12h30 ;
- Le prix est forfaitaire et sans décompte d'heures à la journée ou à la 1/2 journée, soit :
 - 210 € pour l'année payable en 10 mensualités de 21 € pour l'utilisation, quelle que soit la durée, entre 7h15 et 12h30 **ou** entre 12h30 et 18h30 ;
 - 350 € l'année payable en 10 mensualités de 35 € pour une utilisation à la journée ;
- Un service de repas froid est mis en place au prix de 3 €/repas. (Les menus sont consultables sur le site de la Mairie.)

RENCONTRE AVEC LES PROULX

Côté France

En Mai, nous, les élèves de la classe de CM1/CM2 de l'école des Vignes de Distré attendions avec impatience l'arrivée de nos visiteurs venus de Québec.

Alors quels étaient ces invités que nous allions accueillir ? Ce sont tous des Proulx d'Amérique venus découvrir le village de leur ancêtre Jean Proust, baptisé le 2 décembre 1646, en l'église de Distré et dont les parents vivaient dans le hameau de Pocé.

Ce fut l'occasion pour nous de découvrir le Québec, les explorateurs français, les recherches généalogiques sur registres ou par internet, l'évolution de l'Orthographe des noms propres de PROUST à PROULX en passant par PROU et PROUX.

Nos invités n'ont pas hésité à nous questionner sur notre vie d'écoliers français. *Là où vous, écoliers français, apprenez « Nos ancêtres, les Gaulois », nous, nous disons « Nos Ancêtres, les Français ».*

Avant de se séparer, Les PROULX ont offert à la classe deux livres sur le Québec et leur arbre généalogique et à la Mairie, un livret regroupant toutes les informations sur les origines de leur famille et une plaque commémorative qui sera exposée dans l'église de Distré. Une photographie souvenir devant l'école a immortalisé cette rencontre riche d'échanges, de gentilleses et d'émotions.



Côté Québec

Par une belle journée ensoleillée, nous avons eu plaisir à marcher dans les rues étroites de Distré. Les citoyens ont été très accueillants.

Au titre de descendants de Jean Prou et de Jacqueline Fournier, l'intérêt d'arrêter à Distré pour Charles-Eugène, Clément et Langis Proulx allait naturellement de soi!

Notre intérêt premier était d'y rencontrer une descendante de Jean Prou.

Dès notre arrivée, notre vœu est exaucé car une dame Bigot, née Proust, de Distré, est là pour nous accueillir.

On nous a fait visiter l'église et nous avons vu les fonds baptismaux où Jean Proust a reçu le baptême. Voici le texte déchiffré de l'acte de baptême de Jean Proust : *« Le 2e jour de décembre 1646 a été baptisé jean fils de jean proust le jeune et de loise vallée sa femme ont été parain jamet proust et maraine dame marie bruneau qui a signé ». L. Esnault, curé.*

Notre aventure n'allait pas se terminer là. Nous étions attendus à l'école des Vignes par la directrice Mme Catherine Lamandé et ses élèves de 5e et 6e années.

Somme toute, nous avons vécu une journée mémorable que nous ne sommes pas près d'oublier. Pour plusieurs d'entre nous, c'était un rêve d'aller en France et vivre cette étape du voyage, comme l'a dit et écrit si bien notre ami Jean-Pierre, **ce fut L'APOTHÉOSE!**



Remise de la plaque commémorative à Eliot président de la coopérative scolaire



Cette plaque a été fixée sur un pilier de la tribune, dans l'église



28 sept. 2017

POINT-LIVRES

Plus de 6000 livres
vous attendent !

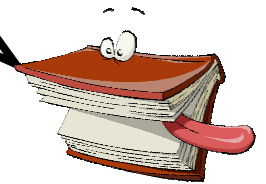
Littérature
jeunesse !

Littérature adulte !

Votre Point-livres
enfin ouvert !!!!

Rejoignez-nous !!!!

Prêt gratuit
inscription
gratuite



DES DISTRÉENNES AUX CONCOURS NATIONAUX D'AGILITY



Séverine Gagnet, Astrid Bougouin et Sabrina Thibault de la Commune de Distré, mais aussi Mélanie Smith de St Clément de la place, Patricia Neveu de Louresse Rochemenier et Virginie Lejeune de Brain sur Allonnes ont déjà un beau palmarès:

2016 finale championnat de France à Thionville (Moselle), Astrid et Hook (border collie de 4 ans) termine 40^{ème} /119 et Sabrina et Édén (border collie de 7 ans) termine 38^{ème} /119.

2016 finale grand prix de France à Châlons en Champagne, Séverine et Guisbie (bichon de 5 ans) termine 77^{ème} /111, Mélanie et Ipso (berger australien de 3ans) termine 170^{ème} /229, Astrid et Hook (border collie de 4ans) termine 103^{ème} /229, Sabrina et Édén (border collie de 7ans) termine 104^{ème} / 229.

Adhérents au club de Distré (DECS), nous venons nous entraîner le mercredi et le samedi dans la section agility et nous, Astrid et Sabrina, encadrons les cours pendant que Séverine encadre les cours d'éducation d'école des chiots. La section agility compte une quinzaine de compétiteurs et une dizaine de débutants dans différentes catégories suivant le gabarit du chien. Tout au long de l'année nous faisons des concours pour avoir des mentions « excellent o » pour participer au sélectif du champion-

nat de France en grade 2 ou 3 suivant le niveau, pour les chiens lof (livre des origines françaises) et des « jetons » pour participer au grand prix de France au nombre de 10 pour les chiens lof ou non lof .Le sélectif se fait sur 2 parcours ,un agility parcours avec obstacles à zones et un jumping, au terme de la journée l'équipe maître chien la mieux classée est sélectionnée pour la finale suivant le quota de chaque région.

2017 finale championnat de France à Lamotte Beuvron, Séverine et Guisbie (bichon de 6ans) termine 18^{ème} / 78, Astrid et Hook (border collie de 5ans) termine 63^{ème} /122. Puis tous les compteurs sont remis à zéro pour l'année suivante, mentions année 2017 pour sélectifs 2018 et ainsi de suite.

Ce sport est une passion et énormément de complicité avec nos compagnons à 4 pattes dans notre vie quotidienne et nos activités. Du bonheur partagé !

BRULAGE DES DECHETS VERTS

En cette période d'entretien des jardins, il est bon de rappeler que **le brûlage de déchets verts est interdit** aussi bien en milieu urbain qu'en campagne. Pour rappel, cette pratique vous expose à **450 euros de contravention** (Code pénal).

Au-delà de la gêne occasionnée sur le voisinage par les fumées et les odeurs et du risque d'incendie, le brûlage de déchets verts présente un risque pour la santé. Ce risque est encore plus important pour les populations « à risque » (enfants, asthmatiques, femmes enceintes...). En effet, le brûlage de déchets verts émet de nombreux polluants toxiques : particules, hydrocarbures, monoxyde de carbone... L'entretien d'un jardin produit en moyenne en France 160 kilos de déchets verts dont 9% sont brûlés à l'air libre, soit 1 000 000 de tonnes. Pour mettre en perspective ce chiffre, sachez que 50 kilos de déchets verts brûlés, c'est ...

6 000 km parcourus par une voiture diesel récente,

3 mois de chauffage d'une maison avec une chaudière fioul,

+ de 20 trajets aller-retour en voiture pour rejoindre une déchèterie (située à 20 km).

Plus d'info : <http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/le-brulage-a-l-air-libre-des-dechets-verts-a3990.html>

Les solutions :

Le compostage : pour les tontes et les feuilles (avec les restes organiques des repas). Pensez à vous renseigner auprès de la mairie ou de l'agglomération sur le prêt de composteurs.

Le broyage : il constitue une excellente méthode de paillage pour le jardin et le potager qui permet de conserver l'humidité et limiter la pousse de mauvaises herbes.

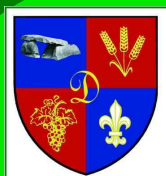
La déchèterie : elle valorise vos déchets verts et peuvent vous permettre à certaines périodes de l'année de broyer vos déchets que vous pouvez réutiliser dans votre jardin.



ARTS EN VRAC AVEC CLIP ART

L'association d'artistes Clip'Art organise son vide-atelier annuel à la Mairie de Distré. A quelques semaines de Noël, une vingtaine de créateurs, artistes et artisans d'art vous accueille pour une expo-vente à prix "vide-greniers".

**Dimanche 5 novembre
de 10h à 18h30
à la Mairie de Distré.
Entrée libre et gratuite.**



DISTRÉ

25 NOVEMBRE 2017

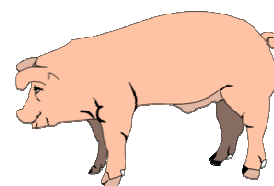


BELOTHON

Le Conseil Municipal « enfants » organise ce concours
de Belote dans la salle de l'Amitié, à la Mairie



Un cochon entier
débité pour l'équipe
gagnante...



... et des lots pour toutes
les équipes.

Engagement 8 € par joueur

Inscriptions avant le 21 novembre

(places limitées)

au 02.41.50.28.50 ou au 06.30.10.31.77



Début des opérations: 20H

Première partie: 20H30

